Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260321-2026_ADJ_9B-DE

Département du Morbihan **Arrondissement de Lorient** **Commune de Groix**	**Séance du conseil municipal du 21 mars 2026**

Date de convocation : 17/03/2026

Date d'affichage de la convocation : 17/03/2026

Date d'affichage de la délibération : 23/03/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt et un mars à onze heures,
Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à la salle des fêtes, il s'est ouvert sous la présidence de Monsieur François MARGUET, doyen de l'assemblée.

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Quorum	10
Présents	17
Représentés	2
Votants	19

Secrétaire de séance : Marine LE GOFF

Délibération n° : CM-2026-9

Objet : Création du nombre de postes d'adjoints

Matière : 5.1

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur Erwan TONNERRE	X		
Monsieur Alain DELMOULY	X		
Madame Nathalie GOURONC	X		
Monsieur Yannick AUFFRAY	X		
Madame Stéphanie GOURRONC	X		
Monsieur Christophe CANTIN	X		
Madame Françoise ROPERHE	X		
Monsieur Nicolas BURLION	X		
Monsieur François MARGUET	X		
Madame Corinne LE BOUHELLEC	X		
Madame Gwendalyne LE DOUARAN	X		
Monsieur José-Luis TEIXEIRA		X	Gwendalyne LE DOUARAN
Madame Soazig LE MOULLAC	X		
Madame Marine LE GOFF	X		
Monsieur Laurent SARTRE	x		
Madame Marina CALLONNEC	X		
Monsieur Eric LE DREF	X		
Monsieur Victor DA SILVA		X	Marina CALLONNEC
Madame Camille MAUGEE	x		
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0			

Délibération relative à la création du nombre de poste d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2,

Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints,

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver la création de 5 postes d'adjoints au maire.

- Certifié exécutoire
- Compte tenu de :

Transmission en préfecture	Le 23/03/2026
Affichage et publication	Le 23/03/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Erwan TONNERRE

Cachet de la Commune

MAIRIE DE GROIX 56 MORBIHAN